

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Advion Gel Appat Fourmis

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: 146/23/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0030538-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom commercial/noms commerciaux | Advion Mieren Gel Outcast Mierenlokdoos Advion Gel Appat Fourmis |
|---------------------------------|--|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|---|---------|--------------------------------------|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Syngenta Crop Protection AG |
| | Adresse | Rosentalstrasse 67 4058 Basel Suisse |
| Numéro de l'autorisation | | 146/23/L-000 |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> | | LU-0030538-0000 |
| Date de l'autorisation | | 10/05/2023 |
| Date d'expiration de l'autorisation | | 31/12/2026 |

1.3. Fabricant(s) du produit

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant | American Blending and Filling Laboratories Inc |
| Adresse du fabricant | 1731 Lakeside Drive Illinois 60085 Waukegan États-Unis d'Amérique |
| Emplacement des sites de fabrication | American Blending and Filling Laboratories Inc site 1 1731 Lakeside Drive Illinois 60085 Waukegan États-Unis d'Amérique |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25) |
| Nom du fabricant | FMC Corporation |
| Adresse du fabricant | 2929 Walnut Street Pennsylvania 19104 Philadelphia États-Unis d'Amérique |
| Emplacement des sites de fabrication | FMC Corporation site 1 FMC Corporation, Mobile Manufacturing Center, U.S. Highway 43 North 36505 Axis, Alabama États-Unis d'Amérique |

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|------------|-----------|------------|
| Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25) | Reaction mass of methyl (S)- and methyl(R)-7- chloro- 2,3,4a,5- tetrahydro-2- [methoxycarbonyl- (4- trifluoromethoxyphenyl) carbamoyl] indeno[1,2- e][1,3,4] oxadiazine-4a- carboxylate (This entry covers the 75:25 reaction mass of the S and R enantiomers) | substance active | | | 0,11 |

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Gel, prêt à l'emploi

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|----------------------|--|
| Mentions de danger | |
| Conseils de prudence | |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage professionnel - traitement des crevasses, fissures et anfractuosités

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Les produits sont utilisés dans le cadre de la lutte contre les fourmis. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmi des jardins Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Monomorium pharaonis</i> Nom commun: autre: Fourmi pharaon Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Linepithema humile</i> Nom commun: autre: Fourmi d'Argentine Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Tapinoma malenocephalum</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Camponotus spp</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Paratrechina longicornis</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Pheidole megacephala</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Myrmica rubra</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Crematogaster spp.</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Tetramorium spp</i> Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes</p> |
| Domaine(s) d'utilisation | <p>utilisation en intérieur utilisation en extérieur</p> <p>Protection des produits stockés et des denrées alimentaires. Protection de la santé publique et protection matérielle.</p> |

| | |
|--|---|
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Application du gel via des seringues pré remplies, au niveau de fissures, crevasses et anfractuosités dans et autour des résidences individuelles, des sites industriels, des bureaux, des entrepôts, des cuisines commerciales, des hôpitaux, des écoles, des maisons de retraites, des hôtels, des bus, des trains, des avions, des commerces de détails et des locaux commerciaux.</p> |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | <p>Taux d'application: cf. en-dessous</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Les doses d'application suivantes doivent être respectées:</p> <p>* 1 à 5 spots de 5 mm de diamètre (environ 0,1 à 0,5 g) par m²,</p> <p>* 1 spot de 1 cm de diamètre (environ 0,5 g) par m²,</p> <p>* 1 fine bande de gel de 5 cm de long x 0,3 mm de large (environ 0,4 g) par m².</p> <p>Appliquer au maximum une fois par mois, sans dépasser 11 applications par an.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>°Seringues en polypropylène (PP), munies d'embout et de piston en polyéthylène (PE), contenant 30 g de gel. Vendues par lot de 4 dans une boîte en polyéthylène téréphtalate (PET).</p> <p>°Seringues en polyéthylène haute densité (PEHD), munies d'embout et de piston en polyéthylène (PE), contenant 5, 10, 20 ou 30 g de gel. Vendues à l'unité.</p> |

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Lors d'une utilisation en extérieur, s'assurer que le produit est appliqué dans des endroits qui ne peuvent pas être lessivés par la pluie ou par l'eau de lavage.

- Ne pas utiliser dans les endroits où des insectivores peuvent se nourrir de fourmis traitées.

- Afin de prévenir l'apparition de résistance, les professionnels doivent :

* Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents ;

* Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique physique et autres mesures d'hygiène publique.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas traiter les surfaces et les ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rentes.

- Ne pas appliquer sur des endroits accessibles aux enfants ni aux animaux de compagnies.

- Ne pas appliquer sur des surfaces qui sont nettoyées fréquemment.

- Couvrir l'appât afin de minimiser l'accès aux animaux non cibles.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Eliminer les contenus/contenants dans un circuit de collecte approprié

- Retirer les excédents de produits avec du papier absorbant et récupérer les boîtes d'appât à la fin du traitement.

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Usage non-professionnel - boites d'appât

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|--|--|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmis des jardins Stade de développement: adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur utilisation en extérieur A l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments domestiques, des terrasses et des jardins privés dans les zones résidentielles. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Prêt à l'emploi - stations d'appâts |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: cf. en-dessous Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 0.1 g – 0.5 g de produit / m ² en station d'appât près des chemins des fourmis, entrées de nids et zones de recherche de nourriture. Placer 1 à 5 stations d'appât pour 40 m ² dans les zones où se trouvent les fourmis en respectant un maximum 0.5 g de produit / m ² (par exemple : 4 stations d'appât contenant 5g de gel pour 40 m ²). A remplacer après 7 jours minimum. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | grand public (non professionnels) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | °Stations d'appâts scellées en polyéthylène téréphtalate/éthylène alcool vinylique/polyéthylène (PET/EVOH/PE) contenant 1; 2; 2,5; 3; 4; 5 et 6g de gel. °Stations vendues par lot de 3 dans un sachet en aluminium/polyéthylène basse densité (Aluminium/PEBD) conditionné dans une boîte en carton. |

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer les stations d'appâts à la fin du traitement et éliminer dans un circuit de collecte approprié.
- Placer les stations d'appâts dans des zones ciblant les chemins de fourmis actives, les nids, ou autres zones infestées ou les zones où une infestation est suspectée.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas ouvrir les stations d'appât et manipuler le gel avec les mains.
- Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie ou aux animaux non cibles.
- Pour un usage en extérieur, appliquer uniquement en zone couverte, dans des zones non susceptibles d'être mouillées (protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations).

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et animaux de compagnie.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Usage professionnel – boîtes d'appâts

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|--|--|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmis des jardins Stade de développement: adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur utilisation en extérieur Application des stations d'appâts dans les zones infestées de fourmis dans et autour des résidences individuelles, des sites industriels, des bureaux, des entrepôts, des cuisines commerciales, des hôpitaux, des écoles, des maisons de retraites, des hôtels, des bus, des trains, des avions, des commerces de détails et des locaux commerciaux. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Prêt à l'emploi - stations d'appâts |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: cf. en-dessous Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 0.1 g – 0.5 g de produit / m ² en station d'appât près des chemins des fourmis, entrées de nids et zones de recherche de nourriture. Placer 1 à 5 stations d'appât pour 40 m ² dans les zones où se trouvent les fourmis en respectant un maximum 0.5 g de produit / m ² (par exemple : 4 stations d'appât contenant 5g de gel pour 40 m ²). A remplacer après 7 jours minimum. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | °Stations d'appâts scellées en polyéthylène téréphtalate/éthylène alcool vinylique/polyéthylène (PET/EVOH/PE) contenant 1; 2; 2,5; 3; 4; 5 et 6g de gel. °Stations vendues par lot de 3 dans un sachet en aluminium/polyéthylène basse densité (Aluminium/PEBD) conditionné dans une boîte en carton. |

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Se conformer aux instructions d'utilisation.

- Retirer les stations d'appâts à la fin du traitement et éliminer dans un circuit de collecte approprié.

- Placer les stations d'appâts dans des zones ciblant les chemins de fourmis actives, les nids, ou autres zones infestées ou les zones où une infestation est suspectée.

- Afin de prévenir l'apparition de résistance, les professionnels doivent :

* Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents ;

* Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique physique et autres mesures d'hygiène publique.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.3.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas ouvrir les stations d'appât et manipuler le gel avec les mains.

- Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie ou aux animaux non cibles.

- Pour un usage en extérieur, appliquer uniquement en zone couverte, dans des zones non susceptibles d'être mouillées (protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations).

4.3.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Ecarter toute source alimentaire des zones traitées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer dans ou autour des canalisations.
- Ce produit contient de l'indoxacarbe qui est dangereux pour les abeilles.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Eviter le contact avec la peau, les yeux, ou les vêtements.
- Laver les mains longuement à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les boîtes d'appât), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à basse température (0°C).
- Protéger de la lumière.
- Durée de stockage : 2 ans

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-